Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

Santé • Ensemble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France ► 22 juin 2022 | #4

EDITO

► La santé publique, c'est aussi (d'abord ?) le principe du collectif : collectif dans l'action, la compréhension, parfois simplement dans la façon d'être ensemble... La santé publique est l'inverse de la concurrence, du savoir surplombant, du « meilleur qui gagne ». Il y a 5 ans, l'Agence proposait à des partenaires locaux d'unir leurs intelligences et leurs forces dans des coopératives d'acteurs : un terme un peu banal, un peu passe-partout, mais qui déjà portait un sens très fort. Ces coopératives, dont les délégations de l'ARS sont les premières parties prenantes, se sont consolidées. Elles ont traversé la crise et en ont combattu les effets. Elles se sont ancrées dans leur territoires. Elles constituent désormais une forme de santé communautaire, dans leur approche partagée. Cette lettre vous en présente plusieurs exemples. A nous d'en créer d'autres et d'aller plus loin ■

Luc GINOT
Directeur de la Santé Publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

• LES COOPERATIVES D'ACTEURS EN PROMOTION DE LA SANTE •

Coopérative d'acteurs: de quoi parle-t-on ?

► Il s'agit d'une **démarche d'intervention en promotion de la santé**, placée sous l'angle de la **concertation**, qui permet de réunir et d'impliquer des acteurs locaux autour d'un enjeu territorial commun. Elle vise à produire un programme d'actions partagé s'appuyant sur la mobilisation de leurs ressources, moyens, compétences, expertises…
La coopérative d'acteur procède du terrain, des besoins du territoire et de ses habitants.
Elle prend appui sur une analyse territoriale préalable qui permet d'apporter des réponses à des situations concrètes sur des thématiques peu ou pas couvertes ou des publics en situation de vulnérabilité. L'un de ses enjeux principaux est la réduction des **inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS)**. Elle vise à agir sur un ensemble de déterminants favorables à la santé prenant en compte, notamment, l'environnement socio-économique, éducatif, familial, sanitaire...

Les initiateurs du projet et co-pilotes sont les délégations départementales de l'ARS et un ou plusieurs acteurs locaux, du fait de leur expérience du **partenariat intersectoriel** et de leur capacité à **fédérer** les autres acteurs dans le cadre d'une **dynamique territoriale**.
La coopérative d'acteurs associe des **partenaires** de manière à couvrir les différentes dimensions de la question à traiter : des associations, des collectivités locales, des professionnels de santé, des acteurs du domaine social, éducatif, socioculturel, de l'insertion… des représentants ou groupes d'habitants. L'organisation est à la main des acteurs impliqués à toutes les phases du projet : conception, mise en œuvre, évaluation, dans un cadre de référence commun, en termes d'objectifs, de démarche, de calendrier défini au départ sous la forme d'une plateforme projet.

Pour quels apports?

- **L'interconnaissance entre acteurs, réseaux :** mieux se connaitre, mieux se comprendre pour mieux travailler ensemble : partager des modalités d'intervention, des ressources, des expertises, identifier des points de contacts, des outils de prévention, préciser des besoins en matière d'information, de formation, de partenariat.
- **La coordination des acteurs :** faciliter le fonctionnement en chaine d'acteurs, les synergies entre interventions afin d'optimiser la prise en charge dans une logique de parcours (éviter les perdus de vue, les retards de soins, assurer la couverture territoriale...)
- **La co-construction de projets :** concevoir à plusieurs de nouveaux projets ou pouvoir développer à plus grandes échelle des actions existantes qui fonctionnent bien chez tel ou tel partenaire, expérimenter de nouveaux usages ensemble.

Quel déploiement en Île-de-France?

Le dispositif de coopératives d'acteurs a été lancé mi-2017 par l'ARS IdF, dans le cadre de l'élaboration du PRS 2018-2022, afin de contribuer à la réduction des ISTS fortement marquée dans notre région.

Les programmes mis en œuvre dans leur grande diversité sont représentatifs des besoins des territoires, comme par exemple la santé des jeunes à Evry-Courcouronnes ou la nutrition et les troubles des apprentissages dans l'Est du Val-d'Oise…

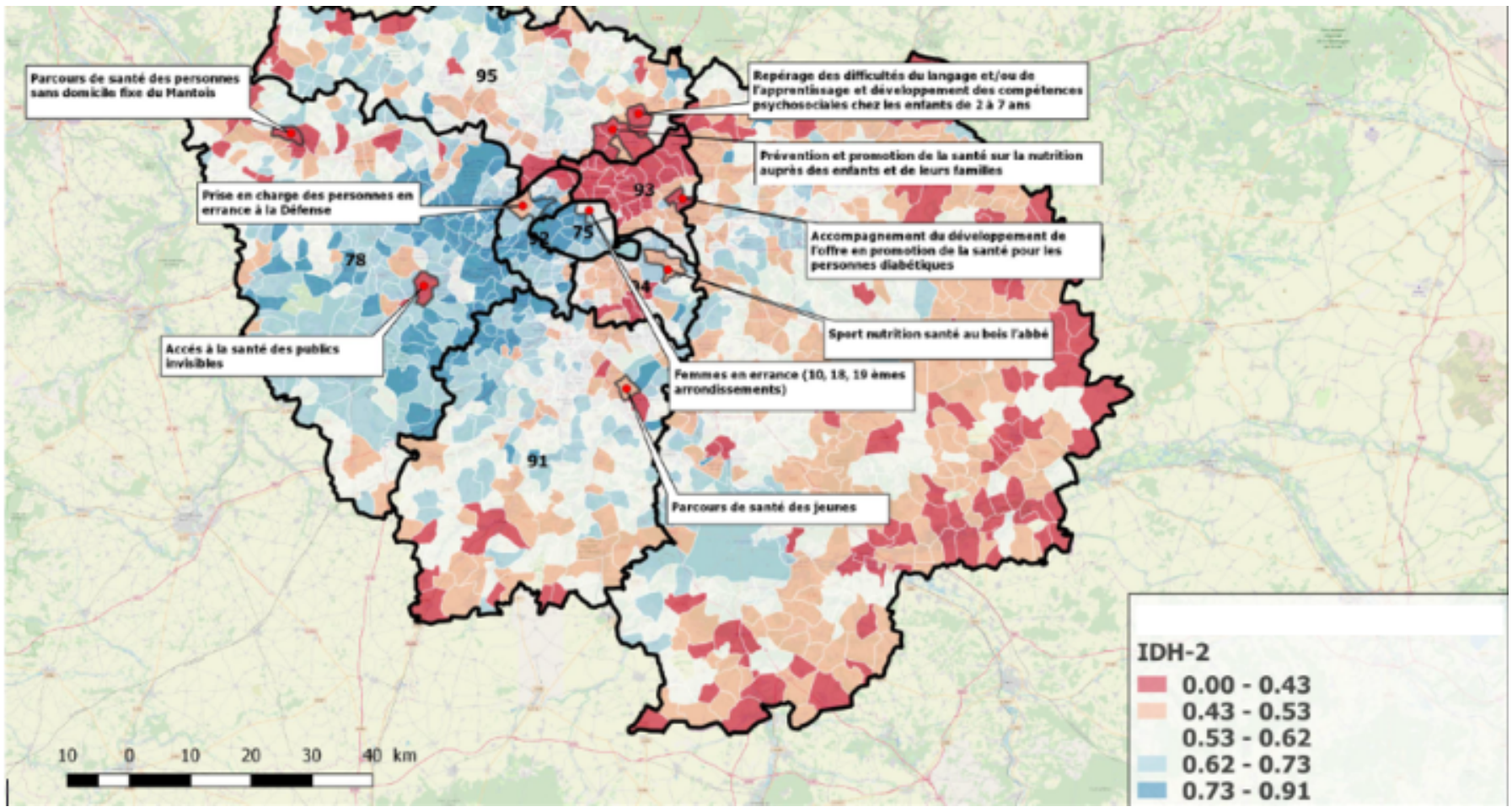

Ils racontent

La Coopérative d'acteurs (CA) d'Evry-Courcouronnes (91) par Cécile Santo, responsable PPS/coordinatrice de l'Atelier Santé Ville (ASV), et Aziz Ahssaini, animateur territorial à la Délégation Départementale de l'ARS de l'Essonne.

► La coopérative d'acteurs d'Evry-Courcouronnes met en œuvre la fiche « Parcours santé des jeunes » du contrat local de santé (CLS). Elle a pour spécificité de fonder une collaboration durable entre différents partenaires : ceux accueillant les jeunes, dont ils ont une bonne connaissance des difficultés et besoins, et les acteurs de prévention et de prise en charge médico-sociale.

La plus-value du co-pilotage de la CA est le partage des forces vives de la ville et de l'ARS IdF. Il est primordial pour faire vivre la CA (préparation des comités stratégiques, suivi, animation des groupes de travail…) et il génère de nombreux temps d'échanges et de réunions informelles. Ce croisement de regards et de savoir-faire apporte une richesse non seulement au co-pilotage mais aussi à l'ensemble de la CA. L'ARS, en se positionnant au même niveau que les acteurs, permet de changer le regard des partenaires sur l'institution et ainsi de reprendre une place d'animateur territorial plus concrète et tangible.

Les ingrédients d'une bonne coopération d'acteurs au sein de la CA sont un environnement global favorable et structurant. Cela passe par « une ville menant une politique forte et volontariste pour la santé de ses habitants et une DD ARS soutenante et participative qui accompagne financièrement et avec confiance le déploiement des actions à engager. Qui dit CA, dit tissu partenarial associatifs et institutionnels dynamique et engagé sur le territoire. Au sein de la coopérative il est important d'avoir une horizontalité et interconnaissance établies entre coopérateurs; des objectifs précis à atteindre qui donne un sens à son utilité; des temps d'échanges et de rencontre régulièrement organisés pour maintenir une dynamique et une impulsion forte ».

Le point de vue de l'association Filigrane (91) par Nabila Ben Amar, directrice, clinicienne-psychothérapeute.

► L'association Filigrane agit dans le champ de la santé mentale, la prévention des souffrances psychiques, des conduites à risques et de l'aide à la parentalité.

Pourquoi avoir rejoint la coopérative d'acteurs ?

« Rejoindre la coopérative d'acteurs s'inscrit dans la continuité de notre participation active au contrat local de santé mentale (CLSM) et au groupe projet – bien-être et santé des jeunes – initié par l'ARS en 2017. Nous avons également souhaité nous associer à une dynamique locale qui favorise la rencontre des différents professionnels intervenants auprès des jeunes dans des contextes diversifiés ».

En quoi cela participe-t-il à l'amélioration de vos interventions ?
Tout d'abord, cela permet de mieux nous connaitre sur le territoire et de nous identifier comme un acteur incontournable dans le champ de la promotion de la santé. Ceci ouvre des perspectives d'actions: copartage avec d'autres structures; rencontres de jeunes dans d'autres lieux; sondage des besoins des partenaires et ceux de jeunes en termes de santé mentale et d'actions de prévention...L'ensemble de ces actions permet d'avoir une connaissance de ce public plus large, plus riche et moins morcelée ce qui favorise la réflexion autour des actions que nous pouvons proposer, des orientations à prévoir si nécessaire et des ajustements permettant d'apporter la réponse la plus adaptée » ■

DU CÔTÉ DES TERRITOIRES

A Sarcelles (95), des défis culinaires co-construits avec les habitants

« L'Empowerment est primordial pour amener les habitants à réfléchir à leurs comportements, ce qui à terme pourra favoriser la bonne santé et la réduction des inégalités ». Ce que Jihad Bouazzaoui, coordinateur CLS de la ville de Sarcelles, appelle l'empowerment est bien le fait de rendre les habitants acteurs de leur santé. C'est tout l'enjeu du projet des défis culinaires développé à Sarcelles...
► ► ► Lire la suite de l'article sur le site

ZOOM SUR

La participation des habitants-usagers-citoyens au cœur des objectifs de la Coopérative d'acteurs

► Les habitants-usagers-citoyens, présents dans les CA permettent de mieux connaitre et identifier les problématiques et, ainsi, de prendre en compte les besoins réels du territoire.

L'idée est que l'usager soit partenaire du projet dès le départ et pas seulement consommateur. Il ne doit pas être là que pour ses attentes, mais surtout pour se rendre acteur. La création de moments conviviaux, d'espaces accueillants, informels, sont des leviers pour la réussir. Le temps de la parole, celui qui permet l'interaction et donne envie, celui qui rend légitime, renforce la valorisation des participants et leur place dans le projet. La CA est avant tout la recherche d'une situation volontairement égalitaire d'un point de vue citoyen. C'est aussi un enjeu important du service public.

VOTRE BOÎTE À OUTILS

► Les Coopératives d'acteurs en Promotion de la santé IdF : cliquez ici
► Actes de la journée du 15/11/2019 sur la participation des habitants au sein des CA : cliquez ici
► Promo Santé Ile-de-France – Participation des Habitants-Usagers-Citoyens : cliquez ici

AGENDA

► Du 20 au 24 juin 2022
Semaine pour la qualité de vie au travail
L'Anact met à disposition un guide méthodologique et une synthèse des points clefs pour concevoir et animer un diagnostic territorial partagé en santé au travail. Il vise à soutenir le travail d'orientation, d'élaboration et de coordination des Plans régionaux en santé au travail.
En savoir plus

© Agence régionale de santé Île-de-France

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien